



**HAL**  
open science

**La place du risque de réputation et du risque de mauvaise gouvernance dans les comptes annuels, le rapport de gestion et les autres documents imposés par la réglementation, élaborés par les sociétés du SBF 120 soumises aux normes comptables françaises pour l'exercice comptable 2018**

Jean-Louis Navarro

► **To cite this version:**

Jean-Louis Navarro. La place du risque de réputation et du risque de mauvaise gouvernance dans les comptes annuels, le rapport de gestion et les autres documents imposés par la réglementation, élaborés par les sociétés du SBF 120 soumises aux normes comptables françaises pour l'exercice comptable 2018. [Rapport de recherche] Université Lumière Lyon 2. 2020. hal-02549907

**HAL Id: hal-02549907**

**<https://hal.univ-lyon2.fr/hal-02549907v3>**

Submitted on 21 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**La place du risque de réputation et du risque de mauvaise gouvernance dans les comptes annuels, le rapport de gestion et les autres documents imposés par la réglementation, élaborés par les sociétés du SBF 120 soumises aux normes comptables françaises pour l'exercice comptable 2018**

**Etude empirique réalisée  
par**

**M. Jean-Louis Navarro**

Maître de conférences  
Responsable de l'axe de recherche « Droit des affaires et contrats »  
Equipe de recherche « Droits, contrats et territoires » (EA4573)  
Institut des sciences de l'homme-CNRS

Faculté de droit Julie-Victoire Daubié  
Université Lumière Lyon 2

**Avec le soutien de**

**Mme Merilin Simonian**

**Equipe de recherche « Droits, contrats et territoires » (EA4573) - Institut des sciences de l'homme-CNRS**

**Mars 2020**

<b>Sommaire</b>
-----------------

	<b>Pages</b>
Objectifs de l'étude	3
Données observées	3
Résultats de l'étude	4 à 14
- Tableau de synthèse nominatif (tableau n° 1)	5 à 9
- Tableau de synthèse en nombre de sociétés (tableau n° 2)	9
- Tableau de synthèse en pourcentage de sociétés (tableau n° 3)	9
- Tableau de synthèse nominatif sur une évocation indirecte dans l'annexe (tableau n° 4)	10 à 14
- Tableau de synthèse en nombre de sociétés (tableau n° 5)	14
- Tableau de synthèse en pourcentage de sociétés (tableau n° 6)	14
- Tableau de synthèse sur la nature des risques évoqués (tableau n° 7)	14
Conclusion	15 à 16

## Objectifs de l'étude

L'objectif principal de cette étude est d'apprécier si le risque de mauvaise gouvernance, y compris *via* le risque de réputation, est pris en considération directement, indirectement, implicitement ou explicitement, ou encore de manière plus générale de quelques manières que ce soit, dans les comptes annuels des sociétés du SBF 120 établissant leurs comptes en normes françaises, ou encore de manière incidente dans les documents appelés « Document de référence » qu'elles produisent. La recherche de cet objectif peut se décliner en fonction des questions suivantes que cette étude empirique doit nous aider à révéler :

- 1) les sociétés qui évoquent le risque de réputation à travers d'autres risques et si elles fournissent une évaluation ;
- 2) les sociétés qui évoquent spécifiquement le risque de réputation et si elles fournissent une évaluation ;
- 3) les sociétés qui évoquent le risque de mauvaise gouvernance à travers d'autres risques et si elles fournissent une évaluation ;
- 4) identifier les sociétés qui évoquent le risque de mauvaise gouvernance et si elles fournissent une évaluation ;
- 5) étudier les annexes des comptes annuels afin de savoir si, dans les faits manquants ou significatifs, le risque de réputation est évoqué et si le risque de mauvaise gouvernance l'est également ou pas ;
- 6) étudier les annexes pour analyser les motifs présentés pour constituer des « provisions pour risques », en particulier si le risque de réputation est avancé ou celui de mauvaise gouvernance ;
- 7) étudier les annexes pour analyser les motifs présentés pour constituer des « le passif éventuel », en particulier si le risque de réputation est avancé ou celui de mauvaise gouvernance.

## Données observées

**Panel :** les sociétés du SBF 120 tenant leurs comptes annuels en normes françaises.

**Documents étudiés :** le rapport de gestion, les documents complémentaires obligatoires (comme le contrôle interne, le document de performance extra-financière ...), les comptes consolidés et les comptes annuels. Ces diverses informations sont regroupées au sein d'un seul document appelé : « Document de référence ».

**Année de référence :** 2018 (seuls documents disponibles à la date de l'étude)

## Résultats











105. <u>Veolia Environnement</u>	X	0	0	0	0	0	0	0	0	0
106. <u>Vicat</u>	X	0	0	0	0	0	0	0	0	0
107. <u>Vinci</u>	X	0	0	0	0	0	0	0	0	0
108. <u>Vivendi</u>	X	0	0	0	0	0	0	0	0	0
109. <u>Wendel</u>	X	0	0	0	0	0	0	0	0	0
110. <u>Worldline</u>	X	0	0	0	0	0	0	0	0	0
111. <u>Zodiac</u>	X	0	0	0	0	0	0	0	0	0

• **Tableau de synthèse en nombre de sociétés (tableau n° 2)**

Risque de réputation			Risque de mauvaise gouvernance			Annexe		Provisions pour risques	
<i>Est-il évoqué dans le cadre d'autres risques ?</i>	<i>Est-il évoqué de manière autonome ?</i>	<i>Est-il évoqué financièrement ?</i>	<i>Est-il évoqué dans le cadre d'autres risques ?</i>	<i>Est-il évoqué de manière autonome ?</i>	<i>Est-il évoqué financièrement ?</i>	<i>Le risque de réputation est-il évoqué ?</i>	<i>Le risque de mauvaise gouvernance est-il évoqué ?</i>	<i>Le risque de réputation est-il évoqué ?</i>	<i>Le risque de mauvaise gouvernance est-il évoqué ?</i>
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Oui pour 100 sociétés sur 111 sociétés	Oui pour 19 sociétés sur 111 sociétés	Aucune société	Aucune société	Aucune société	Aucune société	Aucune société	Aucune société	Aucune société	Aucune société

• **Tableau de synthèse en pourcentage de sociétés (tableau n° 3)**

Risque de réputation			Risque de mauvaise gouvernance			Annexe		Provisions pour risques	
<i>Est-il évoqué dans le cadre d'autres risques ?</i>	<i>Est-il évoqué de manière autonome ?</i>	<i>Est-il évoqué financièrement ?</i>	<i>Est-il évoqué dans le cadre d'autres risques ?</i>	<i>Est-il évoqué de manière autonome ?</i>	<i>Est-il évoqué financièrement ?</i>	<i>Le risque de réputation est-il évoqué ?</i>	<i>Le risque de mauvaise gouvernance est-il évoqué ?</i>	<i>Le risque de réputation est-il évoqué ?</i>	<i>Le risque de mauvaise gouvernance est-il évoqué ?</i>
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Oui pour 90 % des sociétés	Oui pour 17,18 % des sociétés	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

• **Tableau de synthèse sur une évocation indirecte dans l'annexe des comptes annuels (tableau n° 4)**

**N.B. n° 1 :** cette évocation indirecte éventuelle découle de l'étude dans l'annexe de deux rubriques :

- les faits marquants
- les événements significatifs
- les passifs éventuels

**N.B. n° 2 :** par évocation indirecte nous entendons l'évocation du risque de réputation et de mauvaise gouvernance que le texte produit par la société semble induire sans que ces risques ne soient explicitement cités.

**N.B. n° 3 :**

- X = oui

- 0 = non

Dénomination sociale de la société	Risque de réputation			Risque de mauvaise gouvernance		
	<i>Est-il évoqué indirectement dans les faits marquants ?</i>	<i>Est-il évoqué indirectement dans les événements significatifs ?</i>	<i>Est-il évoqué indirectement dans les passifs éventuels ?</i>	<i>Est-il évoqué indirectement dans les faits marquants ?</i>	<i>Est-il évoqué indirectement dans les événements significatifs ?</i>	<i>Est-il évoqué indirectement dans les passifs éventuels ?</i>
<i>Présentation par ordre alphabétique</i>						
1. <u>AccorHotels</u>	0	0	0	0	0	0
2. <u>ADP</u>	0	0	X	0	0	X
3. <u>Air France-KLM</u>	0	0	X	0	0	X
4. <u>Air liquide</u>	0	0	0	0	0	0
5. <u>ALD Automotive</u>	0	0	0	0	0	0
6. <u>Alstom</u>	0	0	0	0	0	0
7. <u>Alten</u>	0	0	X	0	0	X
8. <u>Altran Technologies</u>	0	0	0	0	0	0
9. <u>Amundi</u>	0	0	0	0	0	0
10. <u>Arkema</u>	0	0	X	0	0	X
11. <u>Atos Origin</u>	0	0	0	0	0	0
12. <u>AXA</u>	0	0	0	0	0	0
13. <u>BiC</u>	0	0	0	0	0	0
14. <u>Biomérieux</u>	0	0	X	0	0	X
15. <u>BNP Paribas</u>	0	0	0	0	0	0
16. <u>Bolloré</u>	0	0	0	0	0	0
17. <u>Bouygues</u>	0	0	0	0	0	0
18. <u>Bureau Veritas</u>	0	0	0	0	0	0
19. <u>Cap Gemini</u>	0	0	0	0	0	0
20. <u>Carrefour</u>	0	0	0	0	0	0
21. <u>Casino Guichard</u>	0	0	0	0	0	0

22. <u>CNP Assurances</u>	0	0	0	0	0	0
23. <u>Crédit agricole</u>	0	0	0	0	0	0
24. <u>Danone</u>	0	0	0	0	0	0
25. <u>Dassault Aviation</u>	0	0	0	0	0	0
26. <u>Dassault Systèmes</u>	0	0	X	0	0	X
27. <u>DBV Technologies</u>	0	0	0	0	0	0
28. <u>Edenred</u>	X	0	0	X	0	0
29. <u>EDF</u>	0	0	X	0	0	X
30. <u>Eiffage</u>	0	0	0	0	0	0
31. <u>Elior</u>	0	0	0	0	0	0
32. <u>Elis</u>	0	0	0	0	0	0
33. <u>Engie</u>	0	0	X	0	0	X
34. <u>Eramet</u>	0	0	0	0	0	0
35. <u>Essilor International</u>	0	0	0	0	0	0
36. <u>Euler Hermes</u>	0	0	0	0	0	0
37. <u>Eurazeo</u>	0	0	0	0	0	0
38. <u>Eurofins Scientific</u>	0	0	0	0	0	0
39. <u>Europcar</u>	0	0	0	0	0	0
40. <u>Eutelsat</u>	0	0	0	0	0	0
41. <u>Faurecia</u>	0	0	0	0	0	0
42. <u>Fnac Darty</u>	X	0	0	X	0	0
43. <u>COVIVIO</u> (EX.Foncière des Régions)	X	0	0	X	0	0
44. <u>Gecina</u>	X	0	0	X	0	0
45. <u>Genfit</u>	0	0	X	0	0	X
46. <u>Getlink</u>	0	0	0	0	0	0
47. <u>GTT</u>	0	0	0	0	0	0
48. <u>Hermes International</u>	0	0	0	0	0	0
49. <u>Icade</u>	0	0	0	0	0	0
50. <u>Iliad</u>	0	0	0	0	0	0

51. <u>Imerys</u>	0	0	0	0	0	0
52. <u>Ingenico</u>	0	0	0	0	0	0
53. <u>Ipsen</u>	0	0	0	0	0	0
54. <u>Ipsos</u>	0	0	0	0	0	0
55. <u>JCDecaux</u>	0	0	0	0	0	0
56. <u>Kering</u>	0	0	0	0	0	0
57. <u>Klepierre</u>	0	0	0	0	0	0
58. <u>Korian</u>	0	0	0	0	0	0
59. <u>L'Oréal</u>	0	0	X	0	0	X
60. <u>Lagardere</u>	0	0	0	0	0	0
61. <u>Legrand</u>	0	0	0	0	0	0
62. <u>LVMH</u>	0	0	0	0	0	0
63. <u>Maisons du Monde</u>	0	0	0	0	0	0
64. <u>Mercialys</u>	0	0	0	0	0	0
65. <u>M6 Metropole Television</u>	0	0	0	0	0	0
66. <u>Michelin</u>	0	0	0	0	0	0
67. <u>Natixis</u>	0	0	0	0	0	0
68. <u>Neopost</u>	0	0	0	0	0	0
69. <u>Nexans</u>	0	0	X	0	0	X
70. <u>Nexity</u>	0	0	0	0	0	0
71. <u>Orange</u>	0	0	X	0	0	X
72. <u>Orpea</u>	0	0	0	0	0	0
73. <u>Pernod Ricard</u>	0	0	0	0	0	0
74. <u>PSA Peugeot Citroën</u>	0	0	0	0	0	0
75. <u>Plastic Omnium</u>	0	0	0	0	0	0
76. <u>Publicis</u>	0	0	0	0	0	0
77. <u>Remy Cointreau</u>	0	0	X	0	0	X
78. <u>Renault</u>	0	0	X	0	0	X
79. <u>Rexel</u>	0	0	X	0	0	X

80. <u>Rubis</u>	0	0	0	0	0	0
81. <u>S.E.B.</u>	0	0	0	0	0	0
82. <u>Safran</u>	0	0	X	0	0	X
83. <u>Saint-Gobain</u>	0	0	X	0	0	X
84. <u>Sanofi</u>	0	0	0	0	0	0
85. Sartorius Stedim Biotech	0	0	0	0	0	0
86. <u>Schneider Electric</u>	0	0	X	0	0	X
87. <u>Scor SE</u>	0	0	0	0	0	0
88. <u>Société générale</u>	0	0	X	0	0	0
89. <u>Sodexo</u>	0	0	0	0	0	0
90. <u>Soitec</u>	0	0	0	0	0	0
91. <u>Solvay</u>	0	0	0	0	0	0
92. <u>Sopra Steria</u>	0	0	X	0	0	X
93. <u>S.P.I.E.</u>	0	0	0	0	0	0
94. <u>Suez Environnement</u>	0	0	0	0	0	0
95. <u>Tarkett</u>	0	0	0	0	0	0
96. <u>Technicolor</u> (ex Thomson)	0	0	0	0	0	0
97. <u>Teleperformance</u>	0	0	0	0	0	0
98. <u>TF1</u>	0	0	0	0	0	0
99. <u>Thales</u>	0	0	0	0	0	0
100. <u>Total</u>	0	0	0	0	0	0
101. <u>Ubisoft</u>	0	0	0	0	0	0
102. <u>Unibail-Rodamco- Westfield</u>	0	0	0	0	0	0
103. <u>Valeo</u>	0	0	0	0	0	0
104. <u>Vallourec</u>	0	0	0	0	0	0
105. <u>Veolia Environnement</u>	0	0	0	0	0	0
106. <u>Vicat</u>	0	0	0	0	0	0

107. <u>Vinci</u>	0	0	0	0	0	0
108. <u>Vivendi</u>	0	0	X	0	0	X
109. <u>Wendel</u>	0	0	0	0	0	0
110. <u>Worldline</u>	0	0	0	0	0	0
111. <u>Zodiac</u>	0	0	0	0	0	0

• **Tableau de synthèse en nombre de sociétés (tableau n° 5)**

Risque de réputation			Risque de mauvaise gouvernance		
<i>Est-il évoqué indirectement dans les faits marquants ?</i>	<i>Est-il évoqué indirectement dans les événements significatifs ?</i>	<i>Est-il évoqué indirectement dans les passifs éventuels ?</i>	<i>Est-il évoqué indirectement dans les faits marquants ?</i>	<i>Est-il évoqué indirectement dans les événements significatifs ?</i>	<i>Est-il évoqué indirectement dans les passifs éventuels ?</i>
4	0	21	4	0	21

• **Tableau de synthèse en pourcentage de sociétés (tableau n° 6)**

Risque de réputation			Risque de mauvaise gouvernance		
<i>Est-il évoqué indirectement dans les faits marquants ?</i>	<i>Est-il évoqué indirectement dans les événements significatifs ?</i>	<i>Est-il évoqué indirectement dans les passifs éventuels ?</i>	<i>Est-il évoqué indirectement dans les faits marquants ?</i>	<i>Est-il évoqué indirectement dans les événements significatifs ?</i>	<i>Est-il évoqué indirectement dans les passifs éventuels ?</i>
3,60 %	0 %	18,92 %	3,60 %	0 %	18,92 %

• **Tableau de synthèse sur la nature des risques évoqués (tableau n° 7)**

Risque de réputation			Risque de mauvaise gouvernance		
<i>Est-il évoqué indirectement dans les faits marquants ?</i>	<i>Est-il évoqué indirectement dans les événements significatifs ?</i>	<i>Est-il évoqué indirectement dans les passifs éventuels ?</i>	<i>Est-il évoqué indirectement dans les faits marquants ?</i>	<i>Est-il évoqué indirectement dans les événements significatifs ?</i>	<i>Est-il évoqué indirectement dans les passifs éventuels ?</i>
<i>Litiges potentiels ou très incertains sur leur conclusion de nature diverse mais essentiellement commerciale et fiscale, mais souvent de nature fiscale</i>		<i>Litiges potentiels ou très incertains sur leur conclusion de nature diverse mais essentiellement commerciale et fiscale, mais souvent de nature fiscale</i>	<i>Litiges potentiels ou très incertains sur leur conclusion de nature diverse mais essentiellement commerciale et fiscale, mais souvent de nature fiscale</i>		<i>Litiges potentiels ou très incertains sur leur conclusion de nature diverse mais essentiellement commerciale et fiscale, mais souvent de nature fiscale</i>

## Conclusion

A partir de l'étude empirique précédente matérialisée par les sept tableaux précédents nous pouvons avancer les éléments conclusifs suivants.

1) Concernant **le risque de réputation**, nous constatons trois points :

- le risque de réputation est évoqué indirectement (à travers d'autres risques) à hauteur de 100 sociétés étudiées sur le panel de 111 (v. tableau n° 2, pour le détail des sociétés : v. tableau n° 1), soit 90 % (v. tableau n° 3), dans leur document de référence produit par les sociétés du SBF 120 soumises aux normes françaises. Certaines d'entre-elles l'évoquent même de manière distincte (19 sur 111 (v. tableau n° 2), pour le détail des sociétés : v. tableau n° 1) à hauteur de 17,18 % (v. tableau n° 3). La présentation du risque de réputation est une réalité dans les informations fournies par les sociétés de SBF 120. Par contre, ce risque, qu'il soit évoqué indirectement ou directement, n'est jamais évalué financièrement sur ces éventuelles conséquences ;

- le risque de réputation n'est jamais évoqué explicitement dans les comptes annuels à travers l'annexe en général ou plus spécifiquement dans le cadre de la rubrique « Provision pour risques » (v. tableau n° 2 et n° 3, pour le détail des sociétés : v. tableau n° 1) ;

- le risque de réputation est évoqué de manière très indirecte et extrêmement marginale (à travers des litiges potentiels ou très incertains dans leur conclusion : v. tableau n° 7) dans les comptes annuels à travers l'annexe, plus spécifiquement à travers les rubriques :

- « Faits marquants » : 4 sur 111 (v. tableau n° 5), soit 3,60 % (v. tableau n° 6), pour le détail des sociétés : v. tableau n° 4.

- « Passif éventuel » : 21 sur 111 (v. tableau n° 5), soit 18,92 % (v. tableau n° 6), pour le détail des sociétés : v. tableau n° 4.

2) Concernant **le risque de mauvaise gouvernance** trois constatations s'imposent :

- il n'est jamais évoqué à travers d'autres risques et encore moins de manière distincte dans le document de référence des sociétés du SBF 120 (v. tableaux n°1, 2 et 3) ;

- il n'est jamais évoqué dans les comptes annuels à travers l'annexe en général ou la rubrique spécifique « Provision pour risques » (v. tableaux n° 1, 2 et 3) ;

- il est évoqué de manière très indirecte et extrêmement marginale (à travers des litiges potentiels ou très incertains dans leur conclusion : v. tableau n° 7) dans les comptes annuels à travers l'annexe, plus spécifiquement à travers les rubriques :

- « Faits marquants » : 4 sur 111 (v. tableau n° 5), soit 3,60 % (v. tableau n° 6), pour le détail des sociétés : v. tableau n° 4.

- « Passif éventuel » : 21 sur 111 (v. tableau n° 5), soit 18,92 % (v. tableau n° 6), pour le détail des sociétés : v. tableau n° 4.

3) **Au final**, nous constatons, à travers les documents de référence des sociétés du SBF 120, que le risque de réputation est évoqué très largement mais la plupart du temps par l'intermédiaire d'autres risques (90 %) et très rarement de manière autonome (17,18 %). Il n'est jamais évalué.

Par contre, ce risque est totalement absent des comptes annuels. On peut simplement le déduire éventuellement, et dans des cas extrêmement rares, à travers certaines rubriques de l'annexe (3,60 % pour les « Faits marquants » et 18,92 % pour le « Passif éventuel »).

Ainsi, en mettant de côté ces dernières hypothèses plus que marginales et sujettes à interprétation, les comptes annuels ignorent totalement le risque de réputation.



Concernant le risque de mauvaise gouvernance, il est totalement ignoré dans les documents de référence des sociétés du SBF 120. On peut, comme le risque de réputation, éventuellement déduire le risque de mauvaise gouvernance (en lien avec celui de réputation), et dans des cas extrêmement rares, à travers certaines rubriques de l'annexe (3,60 % pour les « Faits marquants » et 18,92 % pour le « Passif éventuel »).

Ainsi, de nouveau, en mettant de côté ces hypothèses plus que marginales et sujettes à interprétation, les comptes annuels ignorent totalement le risque de mauvaise gouvernance.

4) **En conclusion**, face aux résultats empiriques, nous pouvons affirmer que le risque de réputation, comme le risque de mauvaise gouvernance, sont totalement absents des comptes annuels des sociétés du SBF 120.

Face à ce panel relativement important (étude des comptes annuels des 111 plus importantes sociétés utilisant les normes françaises), il nous semble possible d'extrapoler cette conclusion à l'ensemble des sociétés soumises à la tenue d'une comptabilité individuelle en normes françaises.